



SOS FORÊT Bourgogne
La forêt est notre avenir



SOS FORÊT Franche-Comté
La forêt est notre avenir

Contact :

Cyril Gilet
06 23 74 41 90
contact@sosforet-bourgogne.org
Gérald Grouazel
06 85 30 95 69
sosforet.franchecomte@riseup.net

**Les fondateurs
de Sos forêt Bourgogne**

Associations :

Adret Morvan
Arpent
Collectif Forêt au Duc
FNE Bourgogne
LPO 58
Yonne Nature
Environnement

Forestiers :

Groupe forestier
du chat sauvage
Snupfen solidaires
Bourgogne
(syndicat de l'ONF)

**Les fondateurs
de Sos forêt
franche-Comté**

Forestiers :

Groupe forestier
du vallon du Combois
Snupfen solidaires
Franche-Comté
(syndicat de l'ONF)

Pour que nos forêts restent des forêts ! De la forêt à l'unité de production : le Contrat régional forêt-bois saute le pas.

La commission régionale de la forêt et du bois va voter le 5 décembre prochain le Contrat forêt-bois de Bourgogne Franche-Comté, qui engage notre politique forestière pour les dix prochaines années. Objectif principal : augmenter la récolte de bois et la productivité des espaces forestiers. Les conséquences de cette intensification sylvicole sur les sols, la ressource en eau, la biodiversité, ou le climat ne sont pas évaluées, pour une contrepartie économique discutable : aucune mesure fiable n'est prévue contre l'export de bois brut, ni contre l'import de produits bois manufacturés à moindre coût. Il est surtout prévu d'alimenter les grandes unités de première transformation, ce qui ne laisse rien présager de bon quant à la qualité, l'innovation et l'emploi local.

Les Collectifs SOS Forêt de Franche-Comté et de Bourgogne réunissent des associations environnementales ainsi que des propriétaires et gestionnaires forestiers qui, loin d'être opposés à l'exploitation forestière, proposent et prouvent qu'une autre gestion de la forêt est possible. Le modèle franc-comtois de la futaie mélangée jardinée a depuis longtemps attesté de sa pertinence économique, mais aussi sociale et environnementale. Cette sylviculture douce, dans le respect des synergies naturelles de la forêt, préserve ses fonctionnalités - dont l'atténuation du changement climatique - et produit du bois de grande qualité à forte plus-value.

Nous n'avons pas, dans nos forêts, des réserves inépuisables de croissance verte. Le programme national de la forêt et du bois, qui fixe les cadres régionaux, se base sur des estimations de ressource extrapolées à partir de superpositions de cartographies, qui tiennent très peu compte des réalités de terrain. Pire, une partie de cette ressource n'est que virtuelle, puisqu'elle découlerait d'une dynamisation sylvicole qui a de quoi inquiéter : monoculture, standardisation, essences « améliorées », rotations courtes, sur-mécanisation... En un mot : industrialisation.

Le rythme de la forêt ne s'adaptera jamais au rythme de l'industrie et des marchés.

Ces orientations de court terme et de courte vue sont irréversibles et vont compromettre les équilibres biologiques des forêts, ce qui les fragilise pour le présent, et les condamne pour l'avenir. Face aux dérèglements climatiques la communauté scientifique converge vers une certitude : c'est sur la résilience des forêts qu'il faut travailler - préserver la biodiversité et les synergies naturelles, qui sont autant de réponses aux diverses pressions, dont certaines sont encore inconnues. Or, aucune des mesures proposées ne va dans ce sens. L'adaptation des génotypes par la sélection humaine, telle que préconisée par le Contrat et dictée par la filière intensive, n'est qu'un pari d'apprenti-sorcier dont le résultat n'est garanti par aucune étude sérieuse.

Le modèle sylvicole intensif vers lequel le Contrat régional s'oriente n'apportera pas la solution économique crédible et pérenne dont la filière forêt-bois a besoin dans son ensemble. Par contre, ce productivisme va hypothéquer nos forêts et leur capacité à fournir la ressource des générations futures. Plus grave encore est la perte de la fonctionnalité des forêts, qui est l'un de nos meilleurs outils de lutte contre les effets du changement climatique : devons-nous prendre le risque de laisser une dette écologique insurmontable à nos enfants ?

Le Contrat régional qui sera soumis au vote sacrifie la forêt et notre avenir au productivisme d'aujourd'hui. Vous avez le pouvoir, en refusant cette orientation et les objectifs irresponsables de mobilisation, d'agir concrètement pour l'avenir de la planète et des générations futures et de choisir pour la région Bourgogne Franche-Comté un modèle de gestion exemplaire des forêts. Nous comptons sur vous pour faire valoir la voix de la raison.